

CCOO CONVOQUE UNE GRÈVE DU TRAVAIL LE 8 MARS, AVEC LA DEVISE «NOUS RESTONS FERME FACE À L'ÉCART DE REMUNERATION, LES BAS SALAIRES ET L'HARCÈLEMENT»



Les femmes représentent presque le 50% de la population mondiale et continuent à être à la tête des longues listes de victimes de la violence et des inégalités, lesquelles imprègnent chaque domaine de leurs vies : sociale, économique, privée, publique, et du travail. Au cours des dernières décennies des timides progrès ont été gagnés dans quelques domaines ; néanmoins, le modèle qui continue à persister est celui où les déséquilibres entre les femmes et les hommes prédominent.

D'après les données de l'OIT (2017), à l'échelle mondiale, l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes est estimé à 23%, c'est-à-dire, les femmes gagnent le 77% de ce que les hommes gagnent. Ce chiffre augmente de 1% par tranche dans l'échelle des revenus les plus élevés, jusqu'à 45% d'écart. Donc, si les tendances actuelles demeurent, il faudra 70 ans pour combler le fossé du salaire en fonction du genre (OIT, 2015).

En Espagne, les hommes gagnent en moyenne 30% plus que les femmes. Cela est équivalent à 5.941 € plus de moyenne annuelle.

Dans le cas de la Catalogne, l'écart de rémunération annuel est de 24%. Les différences salariales ont été constatées pour tous les âges, et ils augmentent notablement dans le cas des femmes âgées de plus de 55 ans, jusqu'à 32% d'écart, tandis que les femmes âgées de moins de 25 ans subissent un écart de rémunération de 23%. Il y a aussi de l'écart de rémunération dans trois grands secteurs d'activités : 27% dans la construction, 21% dans l'industrie, et 22% dans les services. Malgré tout, dans les espaces où il y a de la régulation des relations du travail, on peut observer moins de précarité et un écart de rémunération plus faible par rapport aux espaces dérégulés.

Pour toutes ces raisons, CCOO, avec UGT, a convoqué une grève du travail de **2 heures** le 8 mars 2018. Avec la devise « Nous restons ferme face à l'écart de rémunération, face aux salaires de misère et contre les violences machistes au travail », l'appel a les objectifs suivants :

- Accroissements des salaires dans toutes les conventions du travail. Il faut augmenter les salaires plus bas.

- plan et mesures d'égalité dans toutes les entreprises afin d'éviter l'écart de rémunération et toutes les discriminations.
- Travail stable contre l'usage frauduleux de l'embauche à temps partiel, les contrats temporaires injustifiés et les heures supplémentaires non rémunérées. Plan d'intervention des services d'inspection du travail.
- Ratification, de la part du Gouvernement, de la Convention 189 de l'OIT, qui régleme les droits et les conditions du travail des employées de maison.
- Une loi d'égalité du salaire.
- augmentation du pouvoir d'achat des pensions de retraite.
- Des budgets pour des politiques du bien-être : dépendance, santé, éducation, politique familiale...
- Protocole de prévention et d'attention contre le harcèlement sexuel ou en raison du sexe, dans toutes les entreprises.
- Mesures d'aides aux femmes travailleuses qui subissent de l'harcèlement sexuel dans le travail.

Depuis le Secrétariat d'International et Coopération de CCOO de Catalunya, nous voudrions vous informer de nos actions visant au 8 mars prochain.

Il faut qu'on travaille ensemble afin d'éradiquer toute sorte de discrimination subie par les femmes. Pour plus d'informations vous pouvez consulter la [vidéo](#) et la [carte des initiatives](#) que nous avons faites pour cet appel à la grève du travail.

NOUS VOULONS ÊTRE VIVANTES ET LIBRES.

UNISONS-NOUS POUR L'EGALITÉ !